

- II -

LES RECOMMANDATIONS DE GESTION

OBJECTIF I :
ENTREtenir ET METTRE EN VALEUR LE PETIT PATRIMOINE RURAL DU VIGNOBLE

Le patrimoine rural et paysager du coteau résulte de plus de 2000 ans d'exploitation agricole et viticole

La vigne est attestée dans le département du Jura dès l'époque antique et a pu avoir été plantée sur le coteau du Château-Chalon dès cette époque. La mise en exploitation du coteau a nécessité un important travail d'épierrement, de lutte contre l'érosion des sols par la construction de terrasses bordées de murets de soutènement en pierre sèche : les terrasses diminuent la pente et ralentissent le ruissellement ; les murets de soutènement retiennent les particules de terre tout en laissant filtrer l'eau, ils fractionnent les flux et diminuent leur force érosive. Le travail soigné de ces ouvrages d'art témoigne du soin porté au coteau et à la production de son précieux breuvage, et cela de longue date.

Les cabanons de vigne servaient au rangement du matériel et à la collecte d'eau pour le traitement de la vigne (recueil des eaux de ruissellement sur la toiture).

La végétation arborée avait également son utilité. Les avenchers, variété d'osier à rameaux dorés de moyenne longueur, fournissaient les liens pour les sarments. Cette essence était adaptée aux sols marneux et feuilletés du coteau, souvent gorgés d'eau. Les avenchers, qui formaient de multiples alignements en limite de parcelles, étaient une constante du vignoble jurassien et constituaient un élément d'identité. Des essences fruitières comme le pêcher de vigne ou le cognassier, sont également présentes au sein des vignes, de façon à utiliser au mieux l'espace (la vigne couvrant le sol, le fruitier occupant la strate supérieure), ou parce qu'elles ont été maintenues après la remise en culture d'un ancien verger, lors d'alternances de l'usage du sol.

Ces patrimoines ruraux résultent des techniques de travail de la vigne et portent l'identité spécifique du coteau du Château-Chalon.

Un patrimoine lié à l'histoire locale se superpose au patrimoine rural

Le relief accentué du coteau, ses avancées rocheuses qui forment autant d'éperons défensifs, ont donné lieu à l'implantation d'habitats de hauteur dès le néolithique. Des fortifications protohistoriques, gallo-romaines et médiévales sont observables. Seul le Gaillardon est inclus en totalité dans le site classé. L'éperon majestueux de Château-Chalon y est inclus pour partie, mais il marque fortement les perspectives. La butte du Cuart, où semble avoir été implanté un château de motte, lui est limitrophe. D'autres patrimoines sont présents ou ont laissé des traces. Des tumulus protohistoriques ont été signalés au 19^e siècle dans les environs du lieu-dit Vote Roche, au fond de la vallée du ruisseau du Chambon. Des dalles de pierre réutilisées en limite de parcelles ou de cours d'eau pourraient en être les modestes témoins, réemployés à d'autres usages.

Terre marquée par la chrétienté dès le 7^e siècle avec l'implantation de l'abbaye des chanoinesses, le coteau comporte de multiples calvaires et oratoires, qui s'alignent avec les chapelles, églises et ermitages, situés dans le site et hors du site, selon des axes énigmatiques.

Ces différents patrimoines historiques sont également à mettre en valeur, ils sont susceptibles d'enrichir les activités de découverte du vignoble.

Les nouvelles pratiques viticoles compliquent l'entretien du patrimoine rural et historique

La mécanisation du travail de la vigne a un impact fort sur le paysage : agrandissement de la taille des parcelles grâce au remembrement, suppression de bon nombre de terrasses, murets, murgers, arbres isolés et haies d'avenchers pour faciliter les manœuvres des engins ; abandon progressif des cabanons de vigne, devenus moins utiles avec la facilité de déplacement en voiture et l'amélioration des chemins d'exploitation ; abandon des avents au profit du raphia ou du fil de fer ; abandon des anciens dispositifs de canalisation des eaux de ruissellement, au profit de nouveaux dispositifs ; construction de nouvelles terrasses bordées de murs soutènement plus lourds construits en pierre de grande taille.

Un beau patrimoine subsiste encore dans le vignoble du Château-Chalon et surtout dans les espaces forestiers limitrophes. Sa mise en valeur contribue directement à l'image de marque du vin issu de ce terroir d'exception.

Les paysages de vignobles sont fortement marqués par l'histoire. Il s'agit de paysages culturels qui contribuent directement à la notoriété des vins qu'ils produisent. Aussi, il est important de conserver les traces du passé, les murets et murgers, le patrimoine arboré, les cabanons de vigne, de révéler leur signification et de les mettre en valeur. La production du vin du Château-Chalon, dont la saveur particulière donnait lieu à des contrefaçons dès le Moyen-Âge, mérite mieux que des murets de soutènement ou des cabanons délabrés, qu'un vignoble dépouillé de son patrimoine arboré. Des actions sont à développer pour préserver et mettre davantage en valeur son identité paysagère.

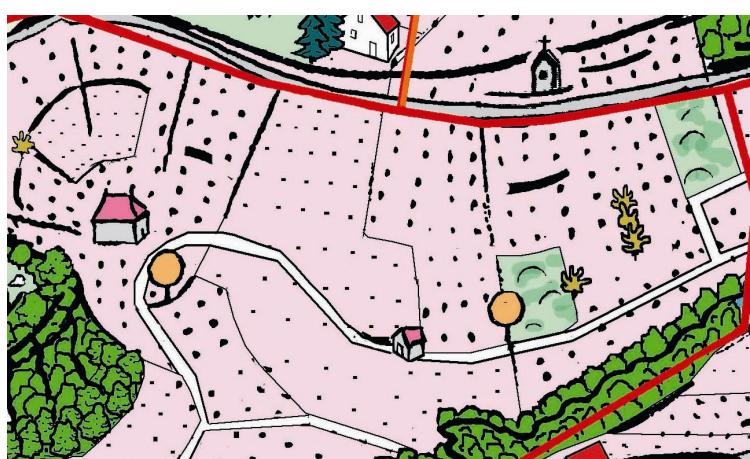
Le vignoble est discontinu, entrecoupé de multiples prés, vergers et cultures, parsemé de murets de pierre sèche, de cabanons de vigne, de haies d'avenchers et de fruitiers, ponctué de quelques oratoires.

Au début du 20^e siècle



Le vignoble s'étend de façon continue sur le coteau et son paysage tend à s'uniformiser. Les murets de pierre sèche, les haies d'avenchers, les fruitiers dispersés se sont raréfiés. La plupart des cabanons de vigne est délabrée. Quelques équipements disgracieux banalisent les perspectives.

En 2006



Conserver l'emprise du vignoble AOC qui structure et ouvre les paysages, mais veiller à la richesse des paysages viticoles : murets traditionnels en pierre sèche réhabilités, murets récents de qualité, trame du patrimoine arboré renforcée en des lieux non gênants pour le travail de la vigne, notamment en ce qui concerne les haies d'avenchers typiques du vignoble jurassien.

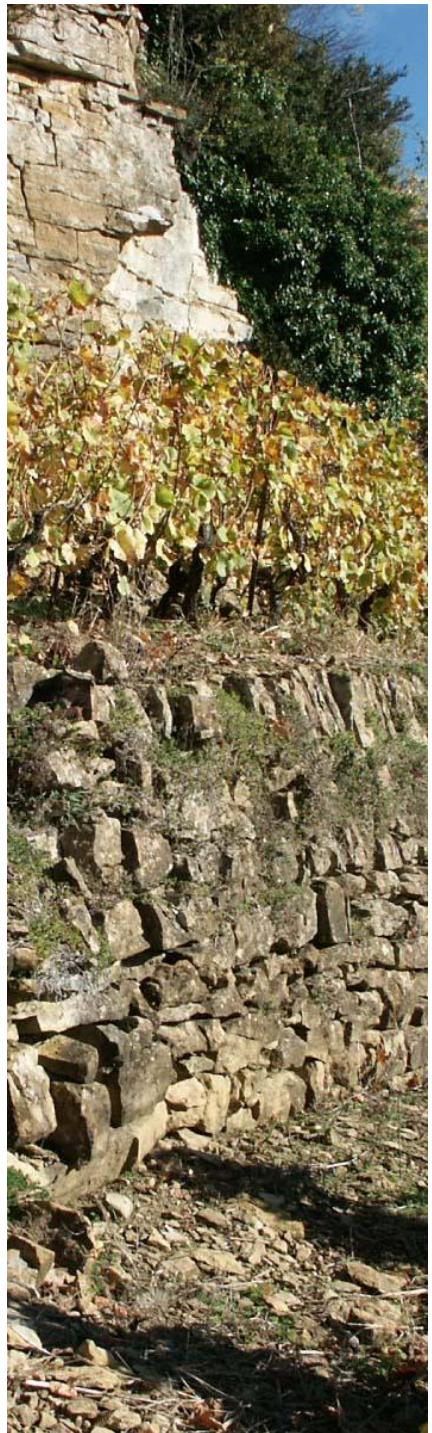
Les objectifs de gestion



OBJECTIF I : ENTREtenIR ET METTRE EN VALEUR LE PETIT PATRIMOINE RURAL DU VIGNOBLE

Action n° 1

Mettre en valeur les murets de pierre et les murgers



BESOINS DE GESTION

Le coteau pentu du Château-Chalon a été modelé par des siècles de labeur agricole et viticole. Les terrasses, les murets de soutènement en pierre sèche (plus de 20 km), les tas d'épierrement, révèlent un travail titanique pour rendre le sol exploitable et pour lutter contre l'érosion. Ils enrichissent de vestiges de places fortes et d'édifices plus modestes, qui révèlent l'ancienneté du vignoble et lui confèrent ses lettres de noblesse.

La mécanisation du travail de la vigne a entraîné la suppression d'une bonne part de ces murets (sauf sous couvert forestier), de façon à agrandir les parcelles et à enlever ce qui faisait obstacle au passage des engins. De nouvelles terrasses ont été édifiées, bordées de nouveaux murs de soutènement en gros blocs de pierres plus ou moins bien appareillés.

Il est important que les murets anciens ne disparaissent pas et que les nouveaux s'intègrent dans l'identité du coteau du Château-Chalon. Ils structurent fortement le paysage et révèlent sa longue histoire. Ils contribuent à l'attrait du lieu et à l'image de marque du vin qui en est issu. De plus, les terrasses et les murets de soutènement constituent un moyen performant de lutte contre l'érosion des sols.

ORIENTATIONS POUR UNE GESTION PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE

Réhabiliter les murets traditionnels selon leurs styles et leurs techniques de constructions

Il s'agit essentiellement de murets de soutènement, qui offrent une grande cohérence de style malgré la diversité des coloris et des techniques de construction.

Ils utilisent la roche disponible sur la parcelle ou issue d'une carrière proche : une pierre beige-ocre claire vers la vallée du Cuart (au nord du site) et sur la terrasse de Nevy (au sud du site), une pierre beige-ocre soutenue dans la vallée du Chambon, au pied du Gaillardon et sous la roche de Château-Chalon, un calcaire blanchâtre sur le plateau, sur la Petite Côte qui correspond à un affaissement du plateau et vers le Bersaillon situé sur une voie d'accès au plateau.

Les pierres sont posées à sec, ce qui permet au mur de rester souple, de mieux résister au gel, au tassement, et surtout à la dilatation régulière des marnes lorsqu'elles se chargent d'eau. Aussi, le béton, trop rigide, n'est pas souhaitable.

Les moellons calcaires sont de petite dimension, dégrossis en blocs rectangulaires. Ils sont posés horizontalement et calés avec des éclats. Le muret n'est souvent pas terminé sur le dessus, prêt à accueillir de nouvelles pierres qui le surélèveront pour faire face au glissement de la terre. Il est surmonté parfois d'un hérisson de dalles ou moellons dressés qui améliore sa stabilité en chargeant les dernières assises. Dans la combe du Cuart, la coiffe sommitale des murets est généralement constituée de grosses dalles. Dans les secteurs très pentus, des escaliers intégrés dans l'épaisseur du mur sont fréquents.

Ces murets de pierre sèche nécessitent un entretien régulier qui évite leur détérioration : remise en place d'une calle ou d'une pierre avant qu'elle n'entraîne d'autres effondrements, coupe et dévitalisation de la végétation envahissante dont les racines déchaussent les pierres (sans déraciner les souches), résolution des problèmes d'érosion au pied du muret. Lorsque le muret est trop détérioré, sa dépose et sa reconstruction sont nécessaires. Il faudra veiller à lui donner du fruit ou à incliner les pierres vers le talus, afin de limiter leur chute par gravitation, à lui donner un poids suffisant selon la poussée de terre à l'arrière (en adaptant l'épaisseur du mur et le chargement de la dernière assise).

Conserver les murets de pierre sèche lors des travaux forestiers, lors de l'extension des vignes, près ou vergers

La relance du vignoble du Château-Chalon à partir des années 1970 et les remembrements qui l'ont accompagné ont entraîné une raréfaction des murets et murgers dans les parcelles de vignes. Mais ceux-ci sont encore nombreux sous le couvert forestier limitrophe. Il est important qu'ils soient conservés. Leur mise en valeur peut contribuer au pittoresque et à l'attrait du vignoble, et jouer favorablement sur l'image de marque du vin du Château-Chalon dans le contexte actuel de concurrence internationale accrue.

Mettre en valeur les vestiges historiques

L'ancienne place forte protohistorique et gallo-romaine du Gaillardon, est intégralement incluse dans le site classé. Elle offre un remarquable promontoire de vision vers le vignoble et la plaine de la Seille, vers la citadelle de Château-Chalon, le château médiéval de Blandans et vers l'emplacement d'une ancienne place forte sur le Cuart. Les travaux de prospection et de mise en valeur sont à poursuivre sur le Gaillardon et les trois terrasses qui s'ouvrent vers Château-Chalon en contrebas. D'autres traces de vestiges, plus modestes, posent question : les dalles levées qui servent à délimiter des parcelles au fond du vallon du Chambon peuvent avoir été récupérées des tumulus identifiés au 19^{ème} siècle à cet endroit. La forme des pierriers qui surplombent la source du Rosaire évoque la présence ancienne d'un petit édifice. Les enclos et pierriers des Latets sur le plateau intriguent et ouvrent sur l'histoire rurale locale. La mise en valeur de ces patrimoines permet d'enrichir les activités de découverte sur le site du Château-Chalon.

ORIENTATIONS POUR UNE GESTION PATRIMONIALE ET PAYSAGERE (suite)

Veiller à l'insertion des nouveaux murs de soutènement dans l'identité spécifique du coteau

Le remembrement du vignoble s'est accompagné de la construction de nouveaux murs de soutènement, en gros blocs de calcaire récupérés chez des carriers des environs (le béton est rarissime). Leur montage est mécanisé ce qui limite les coûts. Le matériau utilisé doit présenter un coloris adapté au lieu d'implantation (cf. page suivante). Les blocs présentant une face plane, des formes anguleuses et allongées sont à préférer aux boules. Ils seront posés à l'horizontal, alternant des pierres de taille légèrement différente et callées avec des éclats. Les murs mal appareillés gagneront à être recouverts partiellement par la végétation, en veillant à ce que celle-ci fasse référence aux expositions ensoleillées ou fraîches, si importantes dans un vignoble, et quelle soit conforme aux biotopes présents dans le site (ex : capillaire des murailles en exposition nord, orpin et autres sédum en exposition sud). Dans le cas d'un prolongement d'un muret ancien, il est souhaitable d'harmoniser la taille des blocs à celle du mur limitrophe.

Rechercher tout particulièrement la qualité des murets le long des itinéraires de découverte

La réhabilitation des murets est particulièrement urgente le long du GR (ex : à Bersaillon vers les Latets) et le long des multiples sentiers balisés qui sillonnent le coteau. L'amélioration de l'insertion paysagère des murs en grosse pierre le long de la D5 serait également souhaitable. Les murgers et petites falaises qui bordent la terrasse viticole de Nevy, ou encore la source du Rosaire avec ses murets et sa végétation originale, pourraient donner lieu à des promenades supplémentaires, propres à démultiplier les attraits du coteau, à fractionner les flux de visiteurs et à limiter l'enorgement des lieux les plus attractifs.



Le Gaillardon est un ancien habitat fortifié de hauteur, d'époque antique avec trace d'occupation protohistorique. Le rempart de 100 m de long et 3 m de large est d'ores et déjà réhabilité et dégagé de ses friches. Il est souhaitable que le dégagement et les fouilles archéologiques se poursuivent sur cet éperon, qui constitue l'un des plus remarquables promontoires de vision au sein du vignoble.

METTRE EN VALEUR LES MURETS DE PIERRE PAR LA PROCÉDURE DE CLASSEMENT

Objectif : favoriser la construction ou la réhabilitation des murets dans le respect de l'identité locale.

Types de travaux	Impact sur l'aspect du site	Procédure liée au classement
Réhabilitation, reconstruction à l'identique ou construction de nouveaux murets dans le respect de l'identité locale et des règles de l'art.	- Sauvegarde du patrimoine, pas de modification de l'aspect.	- Gestion courante.
Construction de nouveaux murs de soutènement, en pierre de grande taille (les murs en béton ne sont pas adaptés au lieu)	- Modification de l'aspect.	- Avis des services gestionnaires et de la CDS. - Autorisation spéciale.
Démolition de murs de soutènement anciens, de murgers et d'autres types de murets	- Impact important, perte d'identité, d'attrait et de patrimoine.	- Avis des services gestionnaires et de la CDS. - Autorisation spéciale.

METTRE EN VALEUR LES MURETS DE PIERRE PAR D'AUTRES DISPOSITIFS

La Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille apporte son soutien à la réhabilitation des murs de soutènement publics, dans le cadre de sa Charte pour l'Environnement, avec l'appui financier du Département. Vu le fort impact des murets de pierre sèche et du petit patrimoine rural pour l'image de marque du site du Château-Chalon et de sa production vinicole, il serait souhaitable d'étendre les dispositifs de soutien à la réhabilitation de l'ensemble des murets, publics et privés.

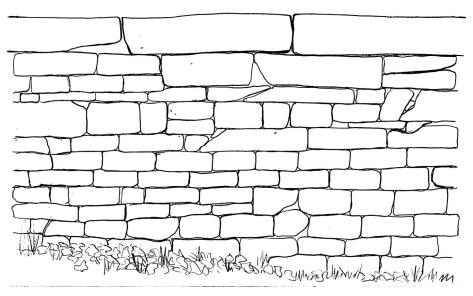
Une opération particulière pourrait être montée avec le concours financier du Département, de la Région, de l'Etat (Contrat de Plan Etat-Région) et de l'Union Européenne, voire de la Fondation de France, de la Fondation du Patrimoine, ... Elle est justifiée par la notoriété du coteau du Château-Chalon, qui fait partie des sites phares du Département, de notoriété nationale grâce au classement et de notoriété internationale grâce à l'adhésion à la Charte de Fontevraud. Celle-ci réunit un réseau international de vignobles remarquables, qui ont pour ambition de « faire de la qualité des paysages viticoles une valeur ajoutée au vin, une ressource pour le cadre de vie et un élément de l'identité et de l'attractivité touristique d'un territoire ». Une opération sur une problématique comme la réhabilitation du patrimoine rural des murets, partagée par d'autres vignobles (ex : Haut Douro au Portugal qui produit le Porto), peut contribuer à des échanges d'expériences profitables pour tous.

Plusieurs actions pourraient être conjuguées pour accélérer la réhabilitation des murets traditionnels de pierre sèche :

- des actions de formation à la réhabilitation des murets de pierre sèche par des muraillers spécialisés, à l'attention des viticulteurs, des propriétaires ou des ouvriers communaux ;
- une intervention accrue de l'association d'insertion AGATE (avec des moyens accrus) ;
- l'organisation de chantiers de jeunes ou de chantiers-écoles pour des filières de formation aux travaux du bâtiment (cf. réseau Rempart) ;
- l'appui des ouvriers communaux, ou l'embauche d'un ouvrier intercommunal qualifié dans ce domaine, afin d'assurer l'entretien des murets par un passage régulier, la coupe de la végétation envahissante, le calage des pierres qui menacent de tomber, le détournement des flux d'érosion au pied des murets, la réhabilitation des murs déstabilisés ;
- le soutien aux viticulteurs, par des actions de formation, la fourniture de pierre ou un encouragement financier ;
- une communication sur les travaux engagés, afin de poursuivre la sensibilisation sur ce thème ;
- la poursuite des fouilles sur le Gaillardon, de façon à constituer à terme un attrait supplémentaire dans le site.



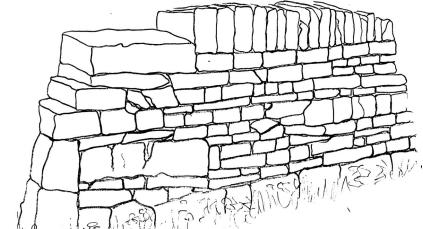
Quelques murets de plus d'1,5 mètre de largeur avec parement, ou formant de petites pièces, posent question quant à leurs anciennes fonctions. Il est souhaitable de les conserver lors des travaux forestiers ou en cas d'extension de la vigne. Le patrimoine dont ils sont porteurs est susceptible de contribuer à l'image de marque du site et à celle de ses vins, ainsi qu'à la diversification des activités de découverte.



LORS DE LA REHABILITATION OU DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX OUVRAGES, RESPECTER LES DIFFERENTS STYLES DE MURETS SELON LES SECTEURS.

- █ Falaises en calcaires roux
- █ Falaises en calcaires blanchâtre
- █ Murets dans les nuances ocre
- █ Murets dans les nuances beiges
- █ Murets dans les nuances gris-blancs

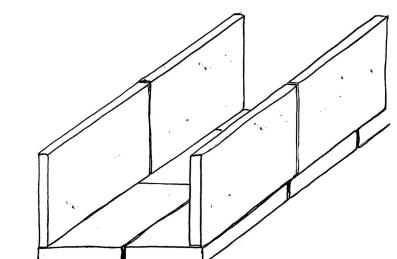
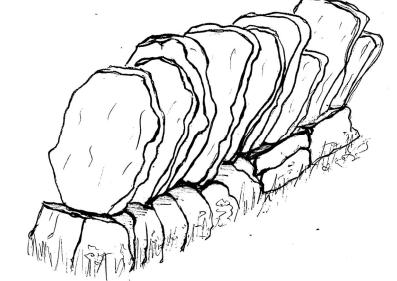
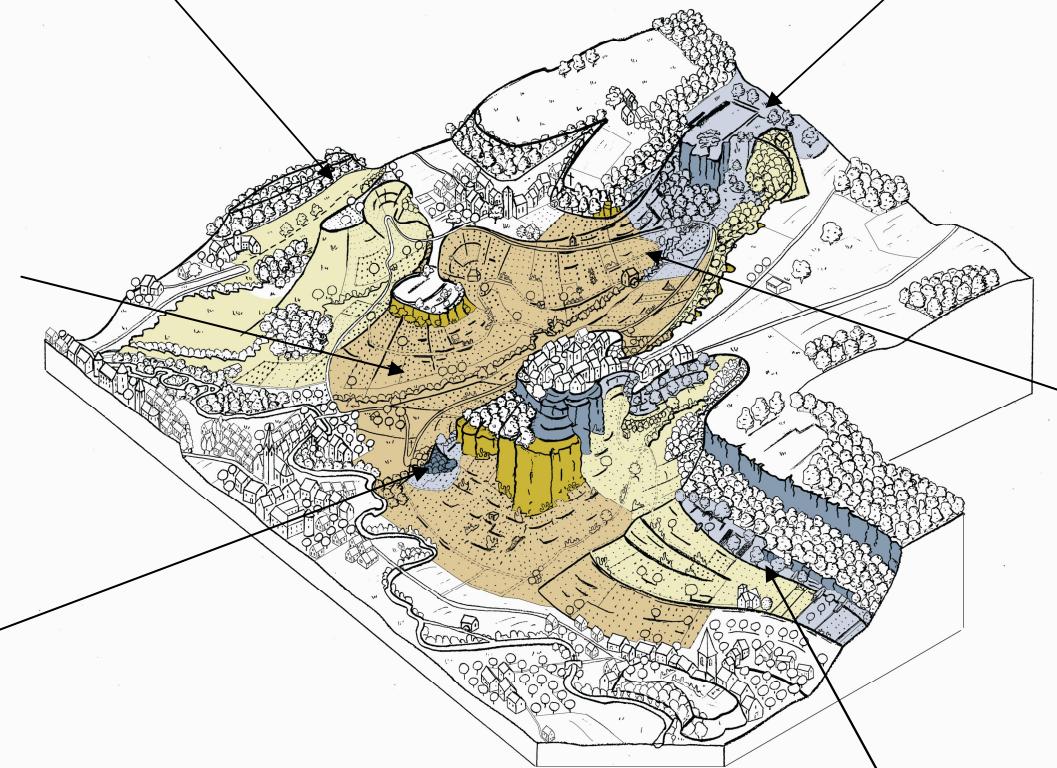
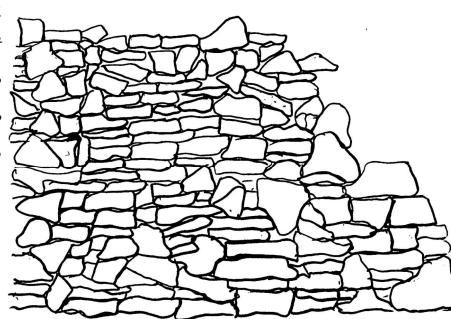
Dans le vallon de Blandans : murets en moellons dans les teintes beiges, posés à l'horizontal, avec une couverture de grosses dalles taillées, posées à l'horizontal, pour charger la dernière assise.



Dans la vallée du Chambon et aux abords de la falaise de Château-Chalon : des murets de couleur ocre en moellons posés à l'horizontal avec parfois un hérisson sommital de dalles fines ou épaisses.



Sur la Petite Côte, qui correspond à un effondrement du plateau : des murets en plaquettes et petits blocs de pierre blanchâtre comme sur le plateau.



Sur la terrasse de Nevy-sur-Seille : un grand nombre de murgers.



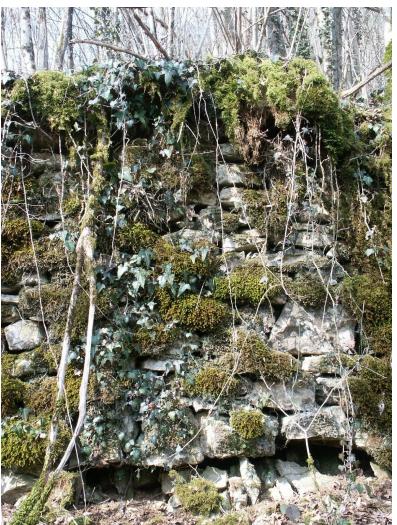
Canalisation d'une source aux Latets

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX A REALISER

ENTREtenir LES MURETS TRADITIONELS



Exemple de problèmes d'entretien



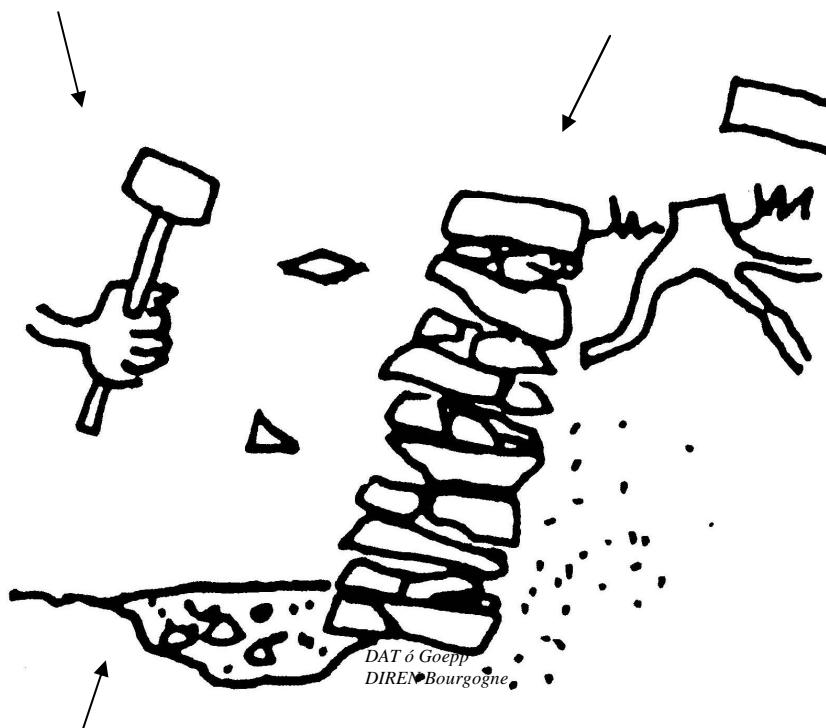
Le muret peut être sapé à sa base par un ruissellement mal canalisé.

Une fois le muret abîmé, on y jette des dépôts divers.



Remplacer une calle ou une pierre qui tombe, afin d'éviter la chute supplémentaire de pierres.

Couper et dévitaliser la végétation envahissante, sans la déraciner, ce qui pourrait déstabiliser le mur.



Détourner les ruissellements au pied du mur, qui risquent de creuser le sol et de le déstabiliser.

REMONTER LES MURETS TROP ABIMÉS

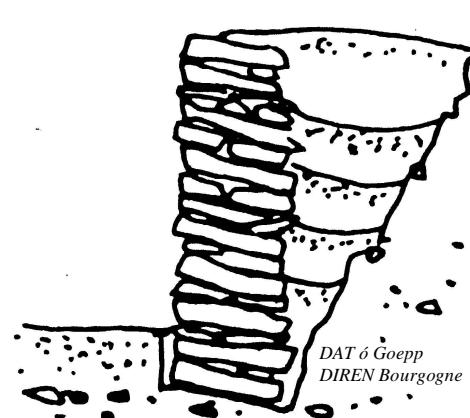


Les murets trop abîmés, ou avec un fruit sortant trop important, sont à déposer puis à remonter :

- creuser une tranchée avec un fond incliné.
- poser les premières assises et les suivantes selon la même inclinaison que la fondation.
- veiller à laisser apparentes les faces planes des pierres.
- veiller à caler les pierres avec des éclats.



Dans le cas où le mur est monté à la verticale, veiller à incliner les pierres vers l'arrière et à augmenter le poids du mur.



Opérateurs envisageables : viticulteurs, ouvrier communal ou intercommunal, jeunes scolaires dans le cadre d'une action de sensibilisation au patrimoine du vignoble, chantiers de jeunes, AGATE.

Opérateur : AGATE , Association foncière, Communauté de Communes, ouvriers communaux ou intercommunaux spécialisés, chantiers de jeunes avec le soutien du service Culture et Patrimoine du Conseil Régional.

Opération spécifique, en tentant d'inscrire la mise en valeur du vignoble jurassien dans les contrats d'objectifs du Contrat de Plan Etat Région, contacts à prendre avec les services concernés de la Région (services économie agroalimentaire ou culture et patrimoine), ainsi qu'avec les services de l'Etat (DIREN, DRAC, DRAF, Préfet).

AMELIORER L'INSERTION PAYSAGERE DES MURETS RECENTS

Ce qui pose problème :

L'hétérogénéité des matériaux, le béton, l'inadéquation des coloris (noire) ou des formes (boules), la grande taille des blocs très perceptible le long des itinéraires pédestres.



Ce qui contribue à l'insertion paysagère :

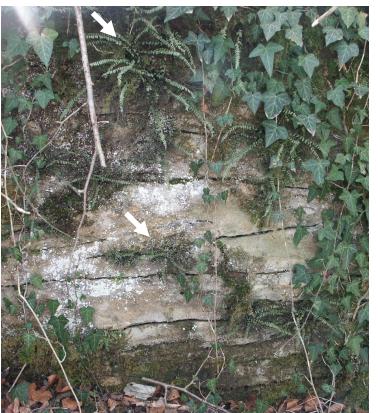
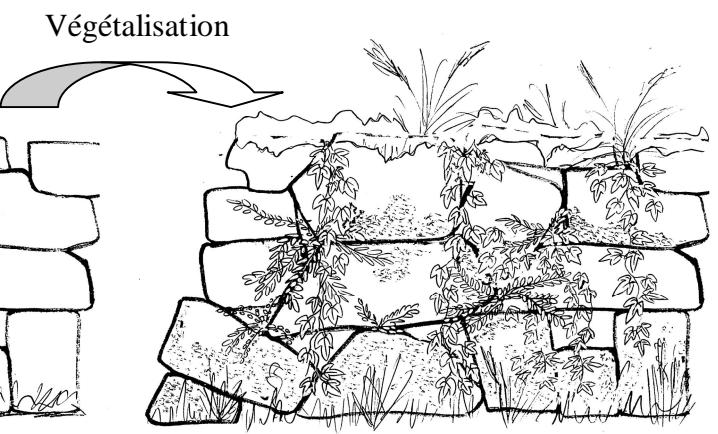
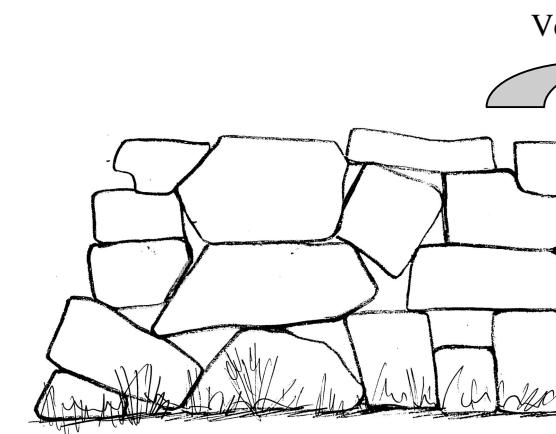
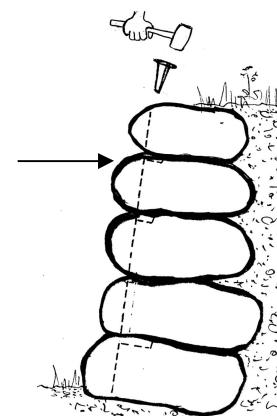
Les blocs de calcaire de teintes ocres à beiges, présentant une face plane, de formes allongées et anguleuses, de taille légèrement variable, les blocs posés à l'horizontal.



Pour améliorer l'insertion paysagère :

Eventuellement, retravailler le mur par une nouvelle taille des pierres sur place (par un murailler spécialisé) si elles sont bombées ou irrégulières, par la pose de cales, par la pose d'un parement en cas de mur de béton, voire sur le mur de pierre.

Fractionner le volume des grands blocs par la plantation d'une végétation adaptée à l'orientation des versants, de façon à souligner l'importance des microclimats pour la culture de la vigne. Les biotopes locaux offrent des exemples de végétaux : la petite fougère « capillaire des murailles », avec des lierres en orientation nord, des variétés d'orpin en orientation sud.



Capillaire des murailles (Asplenium) présente sur les falaises le long de la voie romaine et sur une paroi rocheuse aux Latets en secteur humide et ombragé.



Les variétés d'orpin (Sedum) sont très nombreuses. Ex : Sedum rubrotinctum



Orpin présent sur les pierriers du Gaillardon en orientation Sud (Sedum de la famille des Crassulacées comme la Joubarbe). Certaines variétés étaient utilisées dès l'antiquité et au moyen-âge pour leurs vertus médicinales et protectrices (plantées sur les toits). Aussi, cette plante fait référence aux origines gallo-romaines et médiévales du site.



La colonisation (d'origine naturelle ou humaine) de nouveaux murs en gros blocs de pierre par des variétés d'orpin peut déjà être observée sur le site.

Opérateur : La végétalisation des murets est peu contraignante puisqu'elle peut se faire par prélèvement de végétaux sauvages environnants. Elle pourrait être réalisée par les viticulteurs, un ouvrier communal ou dans le cadre d'animations scolaires, par exemple.

LINÉAIRE APPROXIMATIF DES MURETS ET MURGERS

	Château-Chalon (m)	Domblans (m)	Menetru-le-Vignoble (m)	Nevy-sur-Seille (m)	Voiteur (m)	TOTAL (m)	donc le long des sentiers Balisés *	donc le long des RD (5,57E,205)	donc dans les vignes (m)	donc en forêt (m)	donc dans autres esp. agricoles
Murets de soutènement et murets séparatifs à entretenir	3200	900	1500	700	300	6600	1420	1020	5250	800	550
Murets de soutènement, murets séparatifs et murgers à réhabiliter	3000	2400	2100	1100		8600	1430	670	4930	2500	1170
Murets avec escalier à entretenir	200	50	250	50	100	650	80	180	440	150	60
Murets avec escalier à réhabiliter	150		400			550	380	120	380	150	20
Murets neufs dont l'insertion paysagère doit être légèrement améliorée	650	50	900	800		2400	500	360	2400		
Murets neufs dont l'insertion paysagère doit être fortement améliorée	800	100	250			1150	330	300	1150		
Estimation pour les forêts du site non prospectées (Murots, ...)	800	50				850				850	
TOTAL PAR COMMUNE	8800	3550	5400	2650	400	20800	4140	2650	14550	4450	1800
% DU TOTAL	42%	17%	26%	13%	2%	100%	20%	13%	70%	21%	9%
Enrochement du cours d'eau						2200					
TOTAL GÉNÉRAL DES MURETS						23000					

Sentiers balisés = GR + chemins viticoles balisés (Savagnin, Vin Jaune, Vignoble et chemin des Châteaux qui les recoupe)